

# JOURNAL

## HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR M<sup>r</sup>: V.

---

N<sup>ro</sup> XVI.

AVRIL 1790.

*Dimanche 18.*

SEANCE DU LUNDI 12.

**A** L'ouverture de cette séance, qui étoit la première depuis la limitation accordée par rapport aux fêtes de Pâque, Mr: le Maréchal de la Diète pria les Etats de vouloir bien examiner & porter une décision, sur quelques difficultés qu'éprouve la Commission du Trésor, & qui proviennent du Trésor de la Couronne. Il annonça en suite, que le Duc de Courlande, désirant correspondre aux intentions de la République, lui faisoit offre de quelques milliers

(1)

---

de fusils pour l'armée. La lettre adressée aux Maréchaux de la Diète, à cette occasion par le Duc de Courlande, fut lue dans la Chambre; après quoi les Etats ont enjoint aux Maréchaux de témoigner leur reconnaissance à ce Duc, dans la réponse qu'ils lui feroient.

Comme il restoit encore à nommer deux Lieutenants généraux pour la quatrième division de l'armée, on proposa, à ce sujet, le Prince Michel Lubomirski Général Major au service de la République, & S. A. le Prince de Würtemberg Général Major au service de Prusse. Les avis se partagèrent sur la nomination de S. A. le Prince de Würtemberg; & les diverses opinions de la Chambre, ayant entraîné dans de longues discussions, on décida pour les terminer de recourir aux voix: 97. prononcèrent en faveur du Prince de Würtemberg, & 2 seulement lui furent opposées. La même proposition passa au scrutin, dont le résultat fut également favorable au Prince; puisqu'il ne se trouva que 19 opposants, contre une pluralité de 80 pour la nomination énoncée.

Il a été enjoint à la Commission de Guerre, de ne point délivrer de Brevets d'officiers aux nationaux venant du service étranger,

avant qu'ils n'aient, au préalable, déposé à la ditte Commission, leur démission du service où ils ont été.

### SEANCE DU MARDI 15

On y a lu un rapport envoyé à la Commission du Trésor par ses Employés de Cudnow, dans lequel ils exposent, que plusieurs propriétaires & possesseurs de terres, au lieu de payer au Trésor l'impôt d'une année affecté sur les cheminées des seules maisons seigneuriales; exigéaient que leurs Paysans portassent la charge de cette contribution; d'où il résulte, que non seulement ces paysans sont opprimés, mais que beaucoup quittent leurs foyers pour se soustraire à cette vexation, & vont chercher un asile hors de leur Patrie.

D'après la lecture de ce rapport, il fut décidé unanimement d'envoyer aux Commissions Palatiales, l'injonction de veiller à ce qu'à l'avenir de pareilles injustices ne soient plus commises; & d'exiger que les dits propriétaires & possesseurs remboursent à leurs paysans, l'impôt qu'ils ont extorqué de eux. Il est aussi enjoint aux dites Commissions, de faire rapport à M<sup>rs</sup> les Maréchaux de la Diète,

des Contrevenants qui donnent lieu à ces plaintes, afin, que suivant la volonté des Etats, la rigueur des loix soit employée dans cette occasion. La Commission de guerre a reçu en même temps l'injonction, de faire parvenir aux Commandants des frontières, l'ordre de ne point laisser sortir du pays, les paysans fuyant pour cause de l'oppression exposée ci-dessus.

Sur les représentations de la Députation pour les affaires ecclésiastiques, la Chambre a consenti, que la licitation des biens de l'Evêché de Cracovie, dont le terme avoit été fixé par la Commission du Trésor au 20 avril, soit remise au 20 mai; & que l'Evêque nommé, suivant la loi, eut la primauté dans l'adjudication de ces biens.

#### SEANCE DU JEUDI 15.

On a représenté aux Etats, qu'ils avoient jugé à propos d'enjoindre à la Commission de Guerre, d'avancer au grade d'Officier de la Cavalerie nationale Mr Hoszowski, *Namieftnik* dans ce même corps, en considération du zèle & du courage qu'il montra dans la défense des frontières, & que cependant

jusqu'à ce moment il n'avoit point été avancé: on a jouta encore, que beaucoup de *Towarzyz*s portoient des plaintes contre leurs Officers. Les Etats ayant egard à ces représentations, ont enjoint à la Commission de guerre, de placer Mr. Hoszowski comme officier suivant l'ordre qu'elle en avoit reçu; de prevenir les injustices qui pourroient donner lieu à de nouvelles plaintes de la part des *Towarzyz*s, & punir ceux qui en feront les auteurs.

Le Secrétaire de la Diète, fit ensuite le-  
cture de deux projets sur le même objet, dont l'un étoit présente par la Commission du Tresor et l'autre par Mr. Suchodolski, Nonce de Smoleñsk. Il y eut de longues discussions par rapport à la préférence qui seroit accordée à l'un de ces projets pour être pris en délibération: mais comme on ne pouvoit s'accorder sur cette question on alla aux voix; & une pluralité de 69 contre 9. décida pour le pro-  
jet du Nonce de Smoleñsk. Nous en rendrons compte lorsque la Chambre aura prononcé sur ce sujet.

Comme nous désirons insérer dans cette feuille, quelques articles qui pourront faire plaisir à nos Lecteurs, nous remettons au Nro prochain à rapporter ce qui s'est fait

à la Séance du Vendredi, ne pouvant placer le tout maintenant, vu les bornes de cet ouvrage.

DE LUBLIN LE 27. MARS 1790.

A la nouvelle réçue, de l'alliance conclue entre S. M. le Roi de Prusse & la République de Pologne, la Commission Palatinale presidée par Mr. Dłuski Chambellan de Lublin, s'étant assemblé à l'Hôtel de Ville s'est rendue ensuite à l'Eglise Cathédrale, accompagnée de la Noblesse, des Officiers militaires, du Recteur & des Professeurs du Collège Académique, du Magistrat de la Ville & des différents corps de métiers, pour rendre grâces au tout Puissant, d'un événement qui assuré à la fois la dignité du Trône & l'indépendance de la République de Pologne.

L'indisposition de Mgr. Lenczewski, Suffragant de Lublin, l'empêchant d'officier, il a été remplacé par Mr. l'Abbé Jezieriski, Chanoine de Kamienieck & Cure de Lublin: il célébra la haute Messe qui fut suivie d'un Te-deum au bruit du canon.

A la sortie de l'Eglise, on s'est rendu chez Mr. Dłuski Chambellan du Palatinat de Lu-

blin, à un repas splendide où les santés d'usage & analogues à l'événement furent portées. Le soir, l'Hôtel de Ville fut illuminé; la musique & les acclamations du peuple rendirent la fête bruyante: les chiffres des deux Souverains étoient entremêlés & couronnés par un génie avec cette Légende:

*Votis ac Viribus Junctis.*

On dit que le Prince Potemkin vient de recevoir une somme de 5 millions de florins polonois: comme il lui en falloit 20. pour satisfaire à des objets essentiels, ce fôble secours est insuffisant & peu propre à favoriser les entreprises d'une nouvelle campagne.

On publie ici, comme une chose certaine, que Mr. Le Comte de Stackelberg, Ambassadeur de Russie, est rappelé par sa Cour; qu'il sera remplacé à la nôtre par Mr. de Bulakow, ci-devant Ministre à la Porte, qui aura le Caractère de Ministre Plénipotentiaire. Cette égalité entre les Ministres Respectifs des deux Cours, paroît très convénable, dans les circonstances actuelles, au nouveau système politique adopté par notre République & approuvé par les Cours voisines & amies.

---

REMARQUES SUR L'ETAT ACTUEL DES  
FINANCES DE LA RUSSIE.

Au mois de novembre 1786, la dette nationale de la Russie, dont la principale partie fut contractée pendant la dernière guerre contre les Turcs, se trouva réduite à 6,600,000 roubles.

Dans le même temps environ, on assigna des fonds pour le payement de ce résidu, qui furent fixés à un million par année; moyennant quoi la Russie au bout de sept ans, auroit liquidé ses emprunts dans l'étranger. La guerre survenue en 1787 a manifestement derangé ce projet.

En 1786 fut établie notamment la Banque des emprunts pour la Noblesse. La masse des billets qui, à cette occasion, furent répandus dans la circulation, montoit à 30 millions.

*Le reste pour l'ordinaire prochain.*

---

A L'AUTEUR DU JOURNAL.

*Monsieur.*

*Il a paru une reponse à ma quatrième lettre  
Je prens la voye de votre journal pour rendre à  
l'auteur de cet écrit le tribut de reconnaissance que  
l'on doit à tout critique, qui met dans ses ouvrages,  
de la politesse de la gaité, de l'esprit &c du gout.*